

[Traduction provisoire]

LIVRE BLEU DIPLOMATIQUE

2022

Version résumée

Ministère des Affaires Étrangères du Japon

Dossier
spécial de
couverture

Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas

Lutte contre l'épidémie de la COVID-19 en 2021



En 2021, le Japon et le reste du monde sont restés grandement touchés par la maladie à coronavirus 2019 (ci-après dénommée la « COVID-19 »). En réponse à cette crise sans précédent, le ministère des Affaires étrangères a continué d'œuvrer à la protection des ressortissants japonais exposés à cette crise à l'étranger, et, en appliquant le concept de « ne laisser personne de côté », a renforcé son soutien visant à assurer un accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements, y compris dans les pays en développement, consolidé la préparation et la riposte internationales à de futures pandémies, et œuvré à la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU). Ce dossier spécial de couverture se penche sur la lutte contre l'épidémie de la COVID-19, qui en est à sa deuxième année.

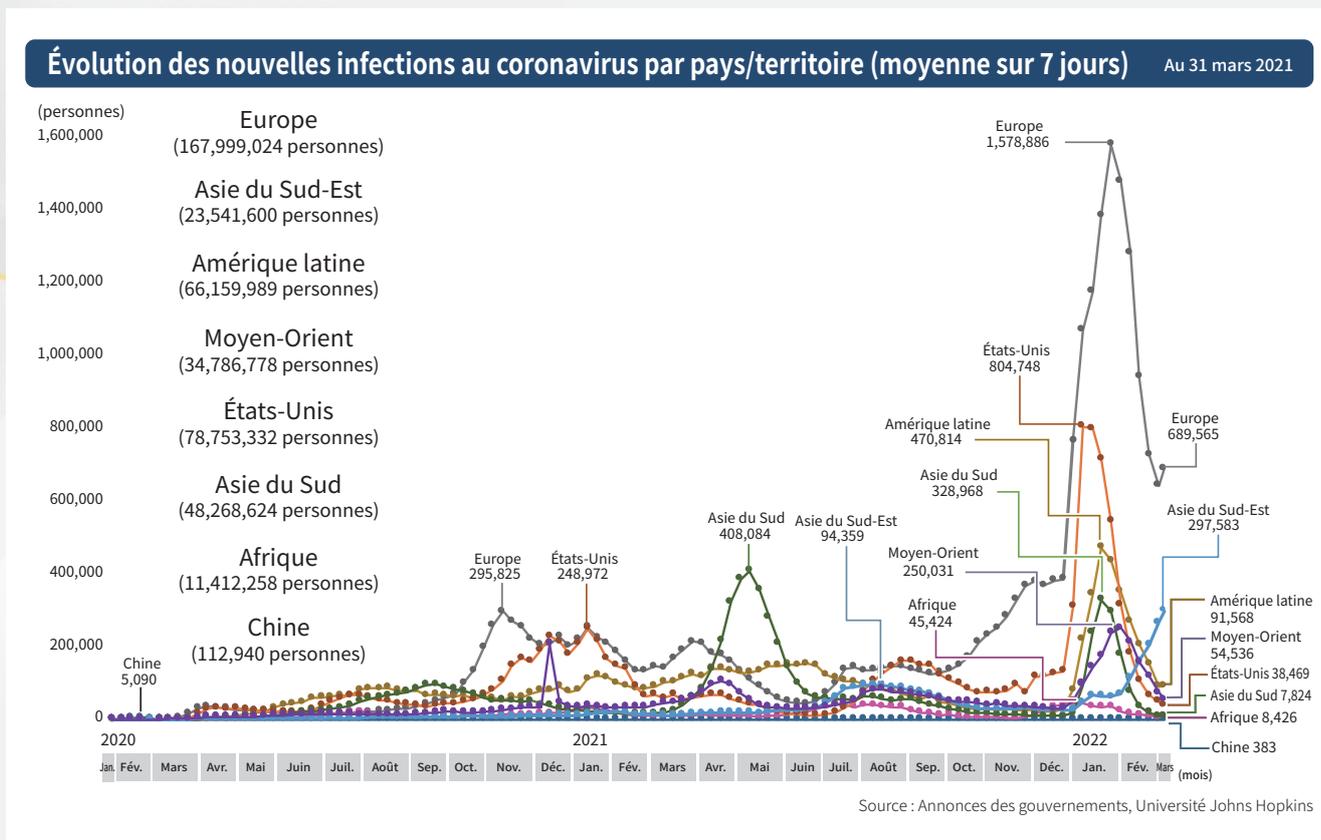
1 Situation épidémiologique de la COVID-19 en 2021

S'agissant de la situation épidémiologique de la COVID-19 en 2021, le virus a continué de se propager à travers le monde avec l'apparition de souches mutantes fortement infectieuses, malgré une tendance à la baisse des infections observée par périodes et par régions grâce à la progression de la vaccination. Le variant Delta a commencé à se répandre en Inde début avril, et le pays enregistrait environ 400 000 nouveaux cas par jour au mois de mai. Par la suite, alors qu'une résurgence des infections a été observée même aux États-Unis et en Europe, où les taux de vaccination étaient comparativement élevés, l'émergence du variant Omicron, dont le premier cas a été signalé à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) par l'Afrique du Sud le 24 novembre, a entraîné une forte augmentation du nombre de nouveaux cas en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Asie et dans d'autres régions du monde à partir du mois de décembre. Face à cette situation, différents pays et régions continuent à éprouver des difficultés à gérer la crise, notamment

dans la promotion du rappel vaccinal (troisième dose) et la nécessité d'équilibrer les mesures de prévention des infections et les activités économiques et sociales.

Le Japon n'a pas fait exception à la règle, et l'épidémie a évolué en dents de scie sur son territoire tout au long de l'année 2021. En conséquence, des mesures prioritaires pour prévenir la propagation de l'infection et des mesures imposées au titre de l'état d'urgence sanitaire ont été appliquées dans de nombreuses municipalités où la propagation de la maladie et l'impact sur le système de santé étaient importants (des mesures imposées au titre de l'état d'urgence sanitaire ont été appliquées à Tokyo du 8 janvier au 21 mars et du 25 avril au 30 septembre). Les infections se sont rapidement propagées de juillet à août, notamment en raison du remplacement des variants jusqu'alors prédominants par le variant Delta, et 25 975 nouveaux cas par jour ont été enregistrés au Japon le 20 août. Par la suite, le nombre de personnes infectées dans le pays a rapidement diminué, mais, en

Évolution des nouvelles infections au coronavirus par pays/territoire (moyenne sur 7 jours)



raison de l'épidémie mondiale du variant Omicron à partir du mois de décembre, le nombre de nouveaux cas a fortement augmenté à l'échelle nationale à un rythme sans précédent en janvier 2022. Dans ces circonstances, des mesures prioritaires visant à prévenir la propagation de la maladie ont été appliquées dans 34 préfectures du pays, et le nombre de nouvelles contaminations par jour a

progressivement diminué à partir du mois de février. Puis, les mesures prioritaires visant à prévenir la propagation de la maladie ont été levées dans tout le pays le 21 mars.

Le 11 mars, le nombre cumulé de cas de COVID-19 à travers le monde avoisinait les 450,97 millions (environ 5,61 millions au Japon), et celui des personnes décédées dépassait les 6,01 millions (environ 25 700 au Japon).

2 Initiatives du Gouvernement du Japon, y compris du ministère des Affaires étrangères

1. Soutien à la vaccination et au rapatriement des ressortissants japonais résidant à l'étranger

Alors que la vaccination contre la COVID-19 progressait dans différents pays, en juillet 2021, le gouvernement japonais a permis aux ressortissants japonais résidant à l'étranger, notamment les salariés qui, pour diverses raisons, s'inquiétaient de la disponibilité des vaccins localement, de se faire vacciner dans des centres de vaccination organisés par des entreprises et d'autres organisations au Japon sur les lieux de travail.

En outre, le gouvernement japonais a lancé, au mois d'août, un programme visant à offrir des possibilités de vaccination dans les aéroports de Haneda et de Narita. Compte tenu de l'utilisation croissante des attestations de vaccination dans diverses parties du monde et du nombre

croissant des situations dans lesquelles ces attestations étaient requises, par exemple pour voyager ou utiliser des installations à destination, etc., ce programme a offert la possibilité aux utilisateurs de recevoir une attestation de vaccination sur place après leur deuxième dose, afin que les ressortissants japonais résidant à l'étranger et les autres personnes puissent prendre part aux activités économiques et sociales dans leur pays et région de résidence en toute tranquillité. Au total, environ 35 000 vaccinations ont été effectuées et environ 18 000 attestations de vaccinations ont été délivrées (à la fin du mois de février 2022).

En outre, le ministère des Affaires étrangères a proposé aux ressortissants japonais résidant à

l'étranger un soutien au rapatriement, tout en tenant compte de la situation intérieure, y compris la situation épidémiologique et sécuritaire de chaque pays.

L'ambassade et les consulats généraux du Japon en Inde ont recommandé aux ressortissants japonais résidant en Inde de rentrer temporairement au Japon à la suite de la propagation rapide du nombre des personnes infectées par le variant Delta en Inde au mois de mai. Ces instances ont également pris des mesures telles que la fourniture d'informations sur les organisations en mesure d'effectuer des tests PCR et la mise en place d'un centre de dépistage de la COVID-19 par tests PCR exclusivement

pour les ressortissants japonais, afin de permettre aux citoyens japonais qui souhaitaient quitter le pays de le faire dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, l'ambassade du Japon en Indonésie a soutenu le rapatriement de ses ressortissants en organisant des vols spéciaux opérés par des compagnies aériennes japonaises, compte tenu de l'augmentation du nombre de ressortissants japonais souhaitant rentrer au Japon en raison de la propagation rapide de la COVID-19 en Indonésie en juillet et en août. Au total, neuf vols spéciaux ont été organisés, permettant à environ 1 000 ressortissants japonais de rentrer au Japon.

ENCADRÉ

Inde : collaboration entre les missions diplomatiques japonaises et des ressortissants japonais résidant à l'étranger

La clé pour surmonter la crise en Inde, premier pays à avoir été touché par le variant Delta, a été la collaboration entre l'ambassade et les consulats généraux du Japon (missions diplomatiques à l'étranger) d'une part et la communauté des ressortissants japonais, qui s'est développée dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Les cas de COVID-19 en Inde ont explosé avec le variant Delta à partir du mois de mai 2021. Il y avait plus de 400 000 nouveaux cas par jour, tous les lits d'hôpitaux du pays étaient occupés, et des images de patients se battant pour des bouteilles d'oxygène ont été diffusées dans la presse. Immédiatement après la flambée des contaminations de COVID-19, non seulement les vols internationaux de passagers, mais également les vols intérieurs ont été suspendus, et il est devenu urgent de sécuriser des itinéraires de retour pour quelque 10 000 ressortissants japonais résidant en Inde. Dans ces circonstances, l'ambassade du Japon en Inde a coopéré avec les compagnies aériennes japonaises pour assurer des vols supplémentaires, et a obtenu du gouvernement indien l'autorisation afin que les ressortissants japonais puissent se rendre successivement par voie terrestre à l'aéroport de Delhi en provenance des différentes régions, et a facilité leur traversée du pays en envoyant du personnel de l'ambassade aux frontières entre états et territoires. Les compagnies aériennes japonaises ont également mis en œuvre diverses mesures de contrôle de l'épidémie et continué d'assurer des vols supplémentaires. Nous sommes très reconnaissants à ces compagnies aériennes japonaises pour leur réactivité.

Sur la base de la coopération avec la communauté des ressortissants japonais qui s'est formée par le biais de ces efforts, l'ambassade et les consulats généraux ont mis en place un système de partage

d'informations sur la situation épidémiologique avec les prestataires de services de santé japonais, et ont fourni, de manière régulière, des informations sur le système de santé en Inde (par exemple, le nombre de lits disponibles à l'hôpital) aux ressortissants japonais résidant dans le pays.

En outre, en raison du dysfonctionnement des organisations de dépistage de la COVID-19 en PCR en Inde, la Chambre de Commerce et d'Industrie japonaise en Inde a lancé un programme de tests PCR pour les ressortissants japonais qui ne pouvaient pas être testés lors de leur retour au Japon, auquel l'ambassade a apporté son soutien. Par ailleurs, afin d'éviter les formes graves de la maladie parmi les ressortissants japonais, l'ambassade et les consulats généraux se sont mobilisés pour surveiller la situation épidémiologique de ses ressortissants en temps réel, et les médecins de l'ambassade ont coopéré avec les hôpitaux et les prestataires de services de santé japonais pour prendre en charge leurs ressortissants hospitalisés.

Toutes ces initiatives ont été rendues possibles grâce à la coopération entre la communauté des ressortissants japonais et les missions diplomatiques à l'étranger.



Centre de dépistage de la COVID-19 en PCR (Photo : la Chambre de Commerce et d'Industrie japonaise en Inde).

2. Soutien aux pays en développement

La propagation de la COVID-19 à travers le monde représente une menace pour la vie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes dans les pays en développement où les systèmes de soins et de santé sont fragiles, et constitue un danger pour la sécurité humaine. En outre, la stagnation de l'activité économique mondiale suite à la COVID-19 a également porté un coup dur aux pays en développement dont

les fondamentaux économiques sont précaires. L'aide aux pays en développement en crise est une question face à laquelle la communauté internationale dans son ensemble devrait s'unir pour trouver des réponses. Le Japon met en œuvre une aide destinée aux pays en développement visant à fournir des vaccins, renforcer les systèmes de soins et de santé, et assurer le maintien, la revitalisation et la résilience de l'activité économique.

Efforts visant à garantir un accès équitable aux vaccins

« Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas » (Déclaration des ministres des Affaires étrangères et du Développement du G7 sur l'accès équitable et la coopération, le 5 mai 2021, Londres).

Même si la COVID-19 est sous contrôle dans certains pays ou régions, et qu'elle fait toujours rage dans d'autres, il existe un risque de nouvelle propagation, en conjugaison avec l'apparition de souches mutantes, dans les pays ou régions où l'épidémie est supposée être maîtrisée. Il est donc important de promouvoir un accès équitable aux vaccins et aux équipements connexes ainsi que leur diffusion dans le monde entier pour en finir avec la COVID-19, et une coopération et une collaboration internationales sont nécessaires pour y parvenir.

Le Japon a apporté diverses contributions à la Facilité COVAX ^(Note 1), notamment une coopération en matière de conception institutionnelle, une contribution financière et la fourniture de vaccins, et ce depuis sa création, afin d'assurer un accès équitable dans le monde entier à des vaccins dont l'innocuité, l'efficacité et la qualité sont assurées. En juin 2021, le Japon a tenu le Sommet COVAX AMC (Sommet virtuel de la garantie de marché (AMC)) conjointement avec Gavi ^(Note 2). En réponse à l'appel du Premier ministre SUGA à davantage de solidarité et d'engagement de la part de la communauté internationale dans la lutte contre la COVID-19, de nombreuses contributions financières supplémentaires ont été annoncées par les gouvernements et le secteur privé, et la Facilité COVAX a levé 9,6 milliards de dollars

US (USD), soit bien plus que l'objectif de financement (8,3 milliards USD) nécessaire pour approvisionner 1,8 milliard de doses de vaccin (ce qui correspond à environ 30 % de la population des pays en développement) d'ici à la fin 2021. Lors de ce Sommet, outre son annonce d'une contribution supplémentaire de 800 millions USD à la Facilité COVAX, ce qui, avec les 200 millions de dollars déjà versés, porte sa contribution totale à 1 milliard, le Japon a annoncé qu'il fournirait 30 millions de doses de vaccins produits au Japon à différents pays et régions par l'intermédiaire de COVAX et autres initiatives. En outre, au mois de septembre, le Japon a annoncé à l'Assemblée générale des Nations unies qu'il porterait le nombre total de sa fourniture de vaccins de 30 millions à 60 millions de doses, et, à la fin du mois de février 2022, le Japon a fourni un total d'environ 42 millions de doses de vaccin AstraZeneca fabriquées au Japon à 26 pays et régions, dont l'Asie, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Afrique.

Pour garantir un approvisionnement équitable en vaccins, il est important de déployer des initiatives globales comprenant notamment le transport à l'intérieur de chaque pays, au-delà de la coopération internationale en matière d'achat et de distribution. Dans le cadre de la coopération du « Soutien du dernier kilomètre » visant une livraison des vaccins contre la COVID-19 aux populations de manière plus fiable et plus rapide, le Japon développe également une coopération axée notamment sur l'aménagement des équipements nécessaires à la chaîne du froid (logistique à basse température), tels que les réfrigérateurs et les

Note 1 : Facilité COVAX (mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19) : mécanisme complet de coordination du financement et de l'approvisionnement visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, y compris dans les pays en développement, dirigé par l'Alliance du Vaccin Gavi, en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'Enfance) et la CEPI (Coalition pour les Innovations en matière de Préparation aux Epidémies). Mécanisme permettant de fournir des vaccins contre la COVID-19 rapidement et à des prix abordables, négociés grâce à des économies d'échelle à travers des garanties portant sur les quantités d'achats de vaccins et la demande du marché.

Note 2 : Gavi (l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination) : partenariat public-privé qui soutient la vaccination dans les pays en développement. Elle est également connue sous le nom de « Alliance du Vaccin Gavi ». <https://www.gavi.org/fr/notre-alliance/a-propos>



Fourniture de vaccins à ce jour

Fournitures directes

Note : Unité : « 10 000 doses ». Tous les chiffres ont été arrondis.
La date de fourniture est la date de l'expédition par avion au départ du Japon (le 25 février 2022).

Pays/régions auxquels les fournitures de vaccins sont destinées	Nombre cumulé de doses fournies	Date de fourniture
Taïwan	420	Du 4 juin au 27 octobre 2021
Vietnam	735	Du 16 juin 2021 au 26 janvier 2022
Indonésie	688	Du 7 juillet 2021 au 19 janvier 2022
Malaisie	100	Le 1er juillet 2021
Philippines	308	Du 8 juillet au 30 octobre 2021
Thaïlande	204	Du 9 juillet au 15 octobre 2021
Brunei	10	Le 24 septembre 2021

Fourniture par l'intermédiaire de la Facilité COVAX (y compris la fourniture planifiée).

Note : Unité : « 10 000 doses ». Tous les chiffres ont été arrondis.
La date de fourniture est la date de l'expédition par avion au départ du Japon (le 25 février 2022).

Pays/régions auxquels les fournitures de vaccins sont destinées	Nombre cumulé de doses fournies	Date de fourniture	
Asie du Sud-Est	Cambodge	132	Du 23 juillet au 18 décembre 2021
	Laos	94	Du 3 août au 21 décembre 2021
	Timor oriental	17	Le 11 août 2021
Asie du Sud-Ouest	Bangladesh	455	Du 23 juillet au 20 décembre 2021
	Népal	161	Du 5 au 21 août 2021
	Sri Lanka	146	Du 31 juillet au 7 août 2021
	Maldives	11	Le 21 août 2021
Asie centrale	Tadjikistan	50	Le 19 février 2022
Pays insulaires du Pacifique	Iles Salomon	6	Le 24 août 2021
	Iles Fidji	6	Le 20 août 2021
	Tonga	5	Du 21 août 2021 au 12 février 2022
	Kiribati	6	Le 18 août 2021
	Samoa	11	Le 17 août 2021
Amérique latine	Nicaragua	50	Le 22 décembre 2021
Moyen-Orient	Iran	361	Du 22 juillet 2021 au 13 janvier 2022
	Syrie	15	Le 24 décembre 2021
Afrique	Égypte	70	Du 25 au 27 décembre 2021
	Malawi	28	Le 24 février 2022
	Nigeria	86	Le 22 février 2022
	Cameroun	7	Transport au fur et à mesure de la disponibilité

véhicules de transport, le développement des ressources humaines, notamment pour l'entretien des équipements, et le renforcement des capacités de vaccination en Asie, en Océanie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

La coopération visant à garantir un accès équitable aux vaccins s'intensifie également dans les principaux cadres internationaux.

Le Communiqué du Sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay, adopté lors du Sommet du G7 de juin, engage le G7 à fournir directement au moins 870 millions de doses de vaccin jusqu'en 2022, avec l'objectif de livrer au minimum la moitié de cette quantité aux personnes qui en ont le plus besoin d'ici la fin 2021, principalement par l'intermédiaire de COVAX. En outre, lors du Sommet du G20 en novembre, il a également été convenu que les

pays membres, dont le Japon, prendraient des mesures visant à encourager les progrès et avancées vers la réalisation de l'objectif de la vaccination de 70 % de la population dans tous les pays d'ici la mi-2022.

En outre, lors du deuxième Sommet Japon-Australie-États-Unis-Inde en septembre, il a été confirmé que le Japon, l'Australie, les États-Unis, et l'Inde jouent un rôle majeur dans la garantie d'un accès équitable, dans la région indopacifique, à des vaccins dont l'innocuité, l'efficacité et la qualité sont assurées, par le biais de la fourniture de vaccins et de contributions financières. Les pays ont convenu qu'ils continueront de coopérer dans la lutte contre la COVID-19, y compris l'élargissement de la production de vaccins et leur approvisionnement dans la région indopacifique.



Sommet COVAX AMC (juin)

Soutien au renforcement à moyen et long terme des systèmes de santé dans les pays en développement

Le Japon fournit gratuitement aux pays en développement des équipements médicaux tels que du matériel de radiologie, des respirateurs, du matériel pour les tests PCR, etc. afin de renforcer leurs systèmes de santé à moyen et long terme.

En outre, l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) s'efforce également de renforcer la capacité d'intervention du personnel de santé et d'aménager des installations médicales telles que des unités de soins intensifs (USI) afin d'améliorer la prise en charge des patients atteints d'une forme grave de la COVID-19 dans les pays en développement. En 2021, la JICA a lancé un projet de coopération technique autour d'un service de télé-médecine pour les USI dans 10 pays, dont l'Indonésie, le Sénégal et le Mexique. Ce

projet permet de mettre en relation, via un système de communication, des médecins et des infirmiers japonais spécialistes des soins intensifs avec leurs homologues de pays en développement, afin de dispenser des formations et des conseils techniques à distance. Il facilite également l'aménagement d'installations et d'équipements, tels que des USI à usage temporaire.

En outre, dans la région de l'Asie du Sud-Est, le Japon organise des formations à destination des responsables de la santé publique des pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), afin que le Centre de l'ASEAN pour la prévention des maladies infectieuses, qui doit être créé avec la coopération du Japon, puisse servir de pôle régional dans la lutte contre les maladies infectieuses.

Livraisons de vaccins par le Japon

- Présentation de messages de gratitude en provenance du monde entier -

L'accès équitable dans tous les pays et régions du monde à des vaccins dont l'innocuité, l'efficacité et la qualité sont assurées est crucial pour mettre fin à la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale. Ainsi, le Japon a-t-il fourni entre juin 2021 et février 2022, par l'intermédiaire de COVAX et d'autres initiatives, un total d'environ 42 millions de doses de vaccin à 26 pays et régions, dont l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud-Ouest, l'Océanie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique. Dans chacun des pays et régions où des vaccins ont été livrés par le Japon, l'arrivée des vaccins et la cérémonie de leur remise aux autorités ont été largement relayées par les télévisions, journaux et autres médias locaux, et ont suscité de nombreux messages de gratitude sur les réseaux sociaux et autres plateformes.

Au Sri Lanka, par exemple, l'arrivée des vaccins fournis par le Japon à l'aéroport et la cérémonie de leur remise en présence du président Rajapaksa ont fait la une des journaux dans les principaux médias locaux. En outre, de nombreux Sri-Lankais ont exprimé leur gratitude vis-à-vis du Japon sur les réseaux sociaux et autres plateformes, à travers des messages tels que « Je suis extrêmement reconnaissant au peuple japonais pour son soutien pendant cette période difficile » ou encore « Nos deux pays ont bâti d'excellentes relations et je souhaite contribuer à un avenir radieux pour nos deux pays », etc.

Par ailleurs, à Taïwan, où le Japon a effectué six livraisons de vaccins pour un total d'environ 4,2 millions de doses, des messages exprimant la gratitude des Taïwanais vis-à-vis du Japon pour son soutien et son

amitié, tels que « Liens Japon-Taiwan » ou encore « Amitié Japon-Taiwan », défilaient sur les parois de la tour emblématique Taipei 101 à chacune de ces livraisons.

L'aide du Japon ne se limite pas à la livraison de vaccins. Avant la fin décembre 2021, le Japon, dans le cadre du « soutien du dernier kilomètre »,

a renforcé la chaîne du froid pour l'acheminement des vaccins vers les sites de vaccination ainsi que les capacités de vaccination, dans 59 pays et régions.

Par exemple, au Cambodge, outre la livraison de vaccins, le Japon, par l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a fourni aux centres de vaccination des réfrigérateurs pour le stockage des vaccins et a mis en œuvre un programme de formation pour l'utilisation des équipements de chaîne du froid et la gestion des stocks de vaccins pour les fonctionnaires du gouvernement cambodgien et des autorités locales. Les travailleurs essentiels cambodgiens ont massivement fait part de leur gratitude pour ce soutien global visant à renforcer leurs capacités de vaccination.



Message projeté sur la tour Taipei 101

(Juillet. Photo : Taipei 101)



Le ministre des Affaires étrangères Gunawardena, le ministre de la Santé Wanniarachchi, et l'ambassadeur du Japon au Sri Lanka Sugiyama accueillent l'arrivée de vaccins en provenance du Japon (Le 31 juillet, aéroport au Sri Lanka).



Cérémonie de remise des vaccins au palais présidentiel du Sri Lanka, le 2 août.



Diffusion en direct de la cérémonie de remise des vaccins par la télévision d'État du Cambodge (L'ambassadeur du Japon au Cambodge Mikami et le Premier ministre Hun Sen, le 23 juillet. Photo : Télévision nationale du Cambodge (TVK)).

Soutien au maintien, à la revitalisation et à l'accroissement de la résilience de l'activité économique des pays en développement

A travers l'octroi de prêts bilatéraux et la mise en place d'initiatives internationales visant à rééchelonner le paiement des dettes, le Japon contribue à relancer l'activité économique des pays en développement dont les fondements de l'économie sont fragiles afin d'aider ces pays dans leurs efforts pour maintenir, revitaliser et accroître la résilience de leur activité économique.

Le Japon a mis en place un prêt d'aide d'urgence pour lutter contre la COVID-19 d'un montant allant jusqu'à 700 milliards de yens japonais sur deux ans (avril 2020 - mars 2022), afin de fournir avec agilité aux pays en développement du monde entier des fonds pour renforcer leur système de santé et maintenir et revitaliser leur activité économique. Ce prêt d'aide d'urgence est accordé sous des conditions favorables aux pays en développement, notamment un taux d'intérêt faible (0,01 %) et des conditions d'achat non liées ^(Note 3). En 2021, des pays comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Honduras, et la Jordanie en ont bénéficié dans le cadre de la contribution du Japon au maintien et à la revitalisation de l'activité économique des pays en développement impactés par la pandémie de COVID-19.

En particulier dans les pays en développement dont la situation financière est fragile, l'environnement macroéconomique se dégrade, et le fardeau que représente le remboursement de la dette pour de nombreux pays s'alourdit dans le sillon de la chute des investissements directs étrangers, du tourisme, des transactions commerciales, et d'autres facteurs. Dans ce contexte, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20 et le Club de Paris, qui réunit les principaux pays créanciers, ont validé, lors d'une réunion tenue en avril 2020, l'Initiative de suspension de service de la dette (ISSD ^(Note 4)), reportant ainsi les paiements dus au

titre du service de la dette publique pour les pays à faible revenu dont l'échéance était comprise entre le 1er mai et le 31 décembre 2020. Au mois d'octobre de la même année, une extension de la période couverte par l'ISSD a été convenue pour inclure la période du 1er janvier 2021 à la fin du mois de juin de la même année, puis, en avril 2021, une dernière extension a été convenue pour inclure la période du 1er juillet 2021 à la fin du mois de décembre de la même année. Conformément à ces accords, le Japon a mis en œuvre de manière régulière des mesures de report de paiement en faveur des pays éligibles en 2021, tout en maintenant un niveau élevé de transparence.

En novembre 2020, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20 et le Club de Paris ont approuvé le « Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD », reconnaissant que des mesures de traitement de la dette au-delà de l'ISSD pourraient être nécessaires en fonction des circonstances propres à chaque pays, compte tenu de l'ampleur de la crise de la COVID-19, des importantes vulnérabilités liées à l'endettement et de la détérioration des perspectives économiques dans de nombreux pays à faible revenu. Ce cadre commun stipule que tous les créanciers bilatéraux officiels doivent mettre en œuvre un traitement de la dette répondant à des conditions communes, et que les créanciers privés doivent participer à l'Initiative à des conditions au moins aussi favorables que les créanciers officiels. Par conséquent, il sera nécessaire de veiller à ce que l'ensemble des créanciers appliquent à l'avenir des conditions de traitement de la dette conformes au Cadre commun. À la fin du mois de mars 2022, trois pays (le Tchad, l'Éthiopie et la Zambie) avaient fait une demande d'allégement de leur dette au titre du Cadre commun, et des discussions sont en cours, y compris avec des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris.

Renforcement de la préparation et de la réponse internationales face à de futures pandémies

Afin de renforcer la préparation et la réponse internationales face à de futures pandémies dont la propagation serait comparable à celle de la COVID-19 à travers le monde, il est important de renforcer les cadres internationaux en matière sanitaire, y compris en réformant l'OMS, et de promouvoir efficacement les efforts visant à concrétiser la couverture sanitaire universelle (CSU), tout en collaborant avec les autorités sanitaires et financières de différents pays.

La « Déclaration du G7 de Carbis Bay sur la Santé », publiée en juin 2021 à l'occasion du sommet du G7 de Carbis Bay, met en avant l'engagement du G7 à prendre des mesures pour renforcer les défenses collectives afin de mieux prévenir, détecter, répondre et se remettre des futures pandémies, grâce à une action multilatérale efficace et à un système de santé mondial renforcé.

En outre, le sommet du G20 à Rome d'octobre 2021 a vu la création d'un « Groupe de travail conjoint du G20

Note 3 : Aide non liée : aide dans le cadre de laquelle le fournisseur de biens et de services est déterminé par le biais d'un appel d'offres international. L'aide liée, en revanche, désigne une aide assortie de conditions, telles que la limitation l'appel d'offres aux pays donateurs.

Note 4 : En anglais : Debt Service Suspension Initiative (DSSI)

sur les financements et la santé », dont l'objectif est d'améliorer le dialogue et la coopération internationale sur les questions relatives aux mesures de prévention, de préparation et de réponse (PPR) face aux pandémies, d'établir des accords de coordination entre les ministères des Finances et de la Santé, et de favoriser une gestion efficace des ressources affectées aux mesures de PPR.

Le Japon contribue également aux discussions sur le renforcement des cadres internationaux en matière de santé à l'OMS. Lors de la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé, en décembre 2021, il a été décidé à l'unanimité de créer un organe intergouvernemental de négociation chargé de préparer un instrument international sur la préparation et la réponse aux pandémies, dont les travaux seront lancés prochainement sous l'égide de l'OMS. Dans le même temps, le Japon contribuera aux discussions sur le renforcement du respect et de la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI).

En outre, le gouvernement japonais a accueilli, au mois de décembre 2021, le Sommet sur la nutrition pour la croissance Tokyo 2021 et a publié le Pacte de Tokyo sur la nutrition pour la croissance en vertu du principe : « la nutrition est fondamentale pour la santé et le bien-être de chacun ». Le Sommet sur la nutrition pour la croissance a donné lieu à des discussions animées avec diverses parties prenantes de la communauté internationale afin d'améliorer l'immunité grâce à une meilleure nutrition, de se préparer à l'émergence de futures maladies infectieuses et de parvenir à une couverture sanitaire universelle (CSU).

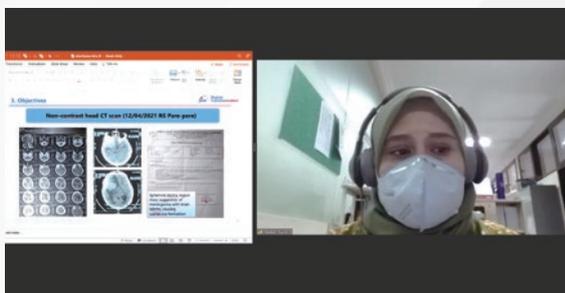
De cette manière, le Japon contribue au développement d'une architecture sanitaire mondiale qui participe à la sécurité sanitaire en renforçant les mesures de prévention, de préparation et de réponse (PPR) aux prochaines crises de santé publique, telles que les pandémies, en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances du Japon.



Vaccins en provenance d'Australie transportés à l'aide de camions réfrigérés fournis par le Japon au Timor oriental (Photo : Agence nationale des Produits pharmaceutiques (SAMES))



Vaccins transportés à l'aide de véhicules et de porte-vaccins fournis par le Japon au Timor oriental (Photo : la JICA)



Une médecin indonésienne en formation à distance par des médecins japonais (Photo : la JICA)



Porte-vaccins fourni par le Japon au Timor oriental (Photo : la JICA)

3 La diplomatie dans le contexte de la pandémie de COVID-19

En 2021, la propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale a continué d'imposer des restrictions importantes sur les activités diplomatiques de nombreux pays, dont le Japon.

Même dans ce contexte, le Japon a activement organisé des sommets et réunions avec les chefs d'Etat et ministres des Affaires étrangères sous forme de visioconférences et d'entretiens téléphoniques. En 2021, le Premier ministre Suga a participé à plus de 40 échanges à distance, le Premier ministre Kishida à plus de 20, le ministre des Affaires étrangères Motegi à plus de 60, et le ministre des Affaires étrangères Hayashi à plus de 20. Cependant, en diplomatie, les rencontres en face-à-face étant à l'évidence importantes pour renforcer les relations de confiance entre les chefs d'Etat et ministres des Affaires étrangères de divers pays, des visites de haut niveau ont été effectuées dans des pays étrangers avec la mise en œuvre de mesures de prévention des infections rigoureuses, en fonction de la situation sanitaire dans le pays en question et à l'étranger au moment de ces voyages. Le Premier ministre Suga s'est rendu aux États-Unis en avril, au Royaume-Uni en juin (sommet du G7) et aux États-Unis en septembre (sommet Japon-États-Unis-Australie-Inde), tandis que le Premier ministre Kishida s'est rendu au Royaume-Uni en novembre pour assister à la 26e Conférence des parties (COP26) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Les visites à l'étranger des ministres des Affaires étrangères ont été encore plus nombreuses. Le ministre des Affaires étrangères Motegi a visité 27 pays

au total, à commencer par une visite en Amérique latine et en Afrique en janvier, et une visite aux États-Unis pour assister à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre. Le ministre des Affaires étrangères Hayashi s'est, quant à lui, rendu au Royaume-Uni en décembre pour assister à la réunion des ministres des Affaires étrangères et du Développement du G7.

De nombreuses conférences internationales ont également été organisées en ligne ou dans un format hybride (combinant présentiel et distanciel). Le Japon a notamment accueilli le 14e Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale (communément appelé le « Congrès »), à Kyoto en mars, après son report en 2020, et le Sommet sur la nutrition pour la croissance Tokyo 2021, également reporté, à Tokyo, l'un comme l'autre dans un format hybride.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 (ci-après dénommés les « Jeux de Tokyo 2020 »), qui ont également été reportés d'un an, se sont déroulés de juillet à septembre 2021 avec la mise en œuvre de mesures de contrôle des infections rigoureuses. Ceux-ci ont suscité l'enthousiasme d'un très grand nombre et symbolisé l'unité des peuples du monde alors que l'humanité était confrontée à de grands défis. En outre, les Jeux de Tokyo 2020 ont été l'occasion d'organiser des réunions en face à face entre chefs d'Etat et entre ministres des Affaires étrangères avec les dignitaires de divers pays et organisations en visite au Japon, ce qui a constitué en soi une occasion précieuse dans un contexte où les activités diplomatiques en personne étaient limitées ^(Note 5).

Note 5 : Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, un total de 18 hauts dignitaires de 14 pays et de deux organisations internationales, ainsi que les ministres des Sports de 92 pays et régions, se sont rendus au Japon. Le Premier ministre Suga a tenu 14 réunions et le ministre des Affaires étrangères Motegi en a tenu 6.

La situation internationale et les perspectives diplomatiques du Japon

Afin de défendre ses intérêts politiques, sécuritaires et économiques, ainsi que pour maintenir et développer l'ordre international fondé sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'État de droit, le Japon doit appréhender avec sang-froid les changements et les évolutions de la situation internationale et développer une stratégie diplomatique adaptée.

Ce qui suit est un aperçu de la situation internationale autour du Japon et de ses perspectives diplomatiques.

1 La situation internationale

La communauté internationale connaît actuellement une mutation historique. Dans le cadre d'un ordre international libre, ouvert et stable, la Chine et d'autres pays émergents ou en développement profitent des bienfaits de la mondialisation pour renforcer leur puissance et accroître leur position dans le monde. Il en résulte que le monde est véritablement entré dans une ère marquée par une opposition entre la Chine et les États-Unis ainsi que les rivalités interétatiques, laissant derrière lui une époque où les États-Unis, avec les démocraties avancées, exerçaient leur leadership pour soutenir la stabilité et la prospérité de la communauté internationale grâce à leur écrasante puissance politique, économique et militaire.

À cela s'ajoute l'agression russe contre l'Ukraine en février 2022. Sur la base d'une vision du monde et de l'histoire qui lui est propre, un État exige d'un autre État que celui-ci change ses orientations et son régime politiques. Et lorsqu'il considère que ses demandes ne

sont pas appliquées, il pénètre en force sur le territoire national de cet État, lui infligeant des dommages au point d'entraîner une grave crise humanitaire avec de nombreuses pertes civiles, en modifie les frontières et entend étendre sa sphère d'influence. Ces actes scandaleux, qui sapent les fondements mêmes de l'ordre international que l'humanité a bâti tout au long du siècle dernier (l'interdiction du recours à la force, l'État de droit et le respect des droits de l'Homme), sont totalement injustifiables. L'agression de l'Ukraine par la Russie bouleverse en profondeur non seulement l'organisation sécuritaire en Europe, mais menace également l'ordre mondial de l'après-Guerre froide. On peut donc la qualifier de tournant historique majeur.

Dans le même temps, il demeure urgent pour la communauté internationale d'apporter des réponses aux problématiques globales telles que le changement climatique, la maladie à coronavirus 2019 (ci-après la COVID-19), le désarmement et la non-prolifération nucléaires, ainsi que de reconstruire l'ordre économique impacté par la pandémie de la COVID-19. Alors que la coopération et la coordination internationales sont plus importantes que jamais, on constate que les États mènent une lutte acharnée pour asseoir leur leadership dans ces domaines.

(1) Les évolutions de l'ordre international existant

(a) Le renforcement opaque des capacités militaires et les tentatives unilatérales pour changer le statu quo

L'État de droit et les autres principes fondamentaux qui réglaient jusqu'à présent les relations

internationales et soutenaient la paix et la stabilité mondiales sont de plus en plus remis en question. Autour du Japon, où se concentrent des nations disposant de capacités militaires importantes, on assiste notamment à un renforcement des moyens militaires et une augmentation des activités militaires, entraînant une rapide aggravation de l'environnement sécuritaire autour du Japon, rendu plus incertain.

L'agression de l'Ukraine par la Russie est une violation grave du droit international, qui interdit le recours à la force, et constitue un acte scandaleux qui menace les fondements de l'ordre international en Europe comme dans le reste du monde, y compris en Asie. La Russie du Président POUTINE, dans sa volonté de recouvrer sa sphère d'influence d'avant la Guerre froide, a multiplié les actes portant atteinte à l'intégrité territoriale des pays limitrophes, suscitant de vives inquiétudes dans les régions autour de la Fédération de Russie.

La Chine ne cesse d'augmenter son budget de défense et intensifie le renforcement ainsi que la modernisation de ses capacités militaires. Elle vise également à assurer sa supériorité dans les nouveaux territoires que représentent l'espace extra-atmosphérique, le cyberspace et l'espace électromagnétique. S'appuyant sur ses seules revendications, qui sont incompatibles avec l'ordre international existant, la Chine poursuit ses tentatives visant à modifier de manière unilatérale et coercitive le statu quo dans certaines zones maritimes comme en mers de Chine orientale et méridionale. Parallèlement, elle étend et intensifie ses activités militaires, ce qui est source d'intenses préoccupations quant à la question sécuritaire tant au Japon, qu'au niveau régional et international.

Par ailleurs, la Corée du Nord n'a pas encore procédé au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies (Conseil de sécurité). En 2021, elle a lancé à quatre reprises des engins pourvus de la technologie des missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Depuis le début 2022, la Corée du Nord a multiplié les essais de différents engins balistiques avec une fréquence extrêmement élevée. Elle a ainsi lancé une série de six missiles balistiques en janvier, puis des missiles

balistiques intercontinentaux (ICBM) le 27 février et le 5 mars, sans que ceux-ci atteignent toutefois leur portée maximale. En outre, elle a procédé le 24 mars au lancement d'un nouveau missile ICBM, qui se serait abîmé dans sa zone économique exclusive (ZEE) à quelques 150km du territoire japonais. Ces séries d'actions de la Corée du Nord qui aggravent encore la situation, notamment ses tirs de missiles balistiques, menacent la paix et la sécurité du Japon, de toute la région voire de la communauté internationale, et sont absolument inacceptables.

(b) L'élargissement des champs de la sécurité et de la défense nationales

Une véritable transition vers une société connectée entraîne un élargissement des champs de la sécurité et de la défense traditionnellement axés sur le militaire, qui en vient à englober aussi le domaine économique comme celui des technologies émergentes. Ces champs gagnent importance car leur développement implique également des acteurs non étatiques.

Premièrement, la protection et le développement des technologies innovantes critiques tendent aussi à influencer grandement la sécurité et la défense nationales. Les innovations technologiques comme les systèmes de communication mobile de cinquième génération (5G), l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IdO) et les technologies quantiques ne se contentent pas d'apporter des changements radicaux dans la société comme dans notre quotidien, elles sont aussi directement liées à la compétitivité nationale et, dans le cas des technologies à double usage (civil ou militaire) influent sur les tendances au renforcement des capacités militaires.

Deuxièmement, il existe un risque accru de pressions usant de la dépendance économique induite par le développement et la spécialisation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les mesures de restriction aux échanges arbitraires constituent un risque pour les exportations et les importations équitables et, du point de vue de la sécurité économique, il devient de plus en plus important de garantir aux populations un approvisionnement stable en produits essentiels, en produits du quotidien et en produits nécessaires à l'activité économique. Tous les pays développent des initiatives en matière de

sécurité économique pour préserver leur autonomie stratégique et renforcer leur indispensabilité stratégique, et ce tout en gardant à l'esprit des notions comme le maintien et le développement d'une zone économique libre et équitable ou l'adéquation avec le droit international existant. De même, on constate une tendance au développement de coopérations entre les États partageant les mêmes positions en vue de rendre les chaînes d'approvisionnement plus résilientes.

Troisièmement, une nouvelle menace fait son apparition : la désinformation et la manipulation de l'opinion publique via des activités et attaques malveillantes ou la diffusion de fausses informations dans le cyberspace. L'impact de la désinformation sur les élections par le biais notamment des réseaux sociaux est considéré comme une menace particulièrement sérieuse pour la démocratie. Des mesures pour lutter contre ce phénomène sont prises dans les sociétés démocratiques du fait de l'ingérence électorale qu'il représente, mais aussi en raison du danger qu'une exposition quotidienne aux fausses informations puisse induire les gens à prendre de mauvaises décisions.

Quatrièmement, le terrorisme international constitue toujours une menace sérieuse. L'aggravation des inégalités et de la pauvreté due à la crise prolongée de la COVID-19 ainsi que les divisions sociales causées par l'émergence de problèmes raciaux et ethniques multiplient le risque d'une propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent. De même, la dépendance croissante à l'internet et aux réseaux sociaux a également engendré des problèmes tels que la propagation des idées radicales ou le financement du terrorisme par l'utilisation détournée de ces réseaux.

(c) La remise en question des valeurs universelles

Liberté, démocratie et droits de l'Homme... les valeurs universelles qui ont posé les fondements de la prospérité et de la stabilité de la communauté internationale actuelle sont également confrontées à des défis. Face à l'accroissement des problèmes d'inégalité et de pauvreté associés à la mondialisation, les progrès rapides de la transformation numérique contribuent grandement à améliorer la vie au quotidien, de même qu'ils accélèrent ces aspects négatifs de la mondialisation et incitent à une division de l'opinion publique sur des bases idéologiques en exposant les

gens à leur insu à des informations biaisées.

(d) Orientations autour des réponses aux problèmes mondiaux

La gravité du changement climatique et des autres problèmes mondiaux concerne l'ensemble de la communauté internationale, qui poursuit ses efforts pour les résoudre à travers des coopérations multilatérales. Le changement climatique mobilisant pendant longtemps encore les ressources politiques et économiques de la communauté internationale et relevant d'un domaine qui pourrait devenir l'élément central de l'innovation et de la croissance économique, la concurrence entre les grandes nations connaît également une accélération autour de la question de l'initiative en matière d'établissement de normes et de standards internationaux ou encore de développement de l'environnement des affaires. La 26e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26), qui a débuté le 31 octobre 2021, s'est clôturée sur la finalisation des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris après deux semaines d'intenses négociations.

Concernant la lutte contre la pandémie de la COVID-19, la coopération internationale en faveur d'un accès équitable aux vaccins progresse, la livraison de vaccins par le biais de la Facilité COVAX à destination notamment des pays à faible revenu ayant atteint un milliard de doses en janvier 2022. Dans le même temps, la réponse aux urgences mondiales comme les progressions d'épidémiques dans le contexte pandémique actuel détermine désormais le poids et l'influence politiques des différents pays au sein de la communauté internationale.

(2) Évolutions socio-économiques et diplomatie

(a) Les conditions sociales intérieures et la diplomatie

Comme indiqué précédemment, la mondialisation, qui a soutenu la prospérité à l'échelle planétaire et servi de toile de fond à l'essor des économies émergentes, comporte également des aspects négatifs tels que l'accroissement des inégalités et de la pauvreté dans les différents pays. Le mécontentement d'une partie de la population, qui estime ne pas profiter pleinement des bienfaits de la mondialisation, crée une dichotomie manichéenne également teintée d'idéologie, ce qui

aggrave les divisions au sein des sociétés. En outre, l'épidémie de la COVID-19, qui s'inscrit dans la durée, a encore renforcé la tendance au repli sur soi en réaction à la mondialisation. Si les bienfaits de la transformation numérique ont facilité le quotidien des gens et permis une multiplication des valeurs au sein de la société, il est également vrai que l'afflux d'informations a accentué le biais de confirmation **(Note 1)** des gens et réduit la tolérance au sein de la société. Cette réalité de la société à l'échelle nationale affecte plus que jamais le processus de formulation de la politique étrangère ainsi que la recherche d'un consensus afférent.

Afin d'assurer la reprise post-COVID-19 et de surmonter les divisions internes, les différents pays ont annoncées les uns après les autres de nouvelles mesures économiques. Aux États-Unis, la loi bipartisane sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi a été adoptée au mois de novembre, tandis que le projet de loi Build Back Better (Reconstruire en mieux) relatif à la sécurité sociale et au changement climatique, fait toujours l'objet d'amendements au Congrès américain (en mars 2022). L'UE a également lancé en janvier son plan de relance économique de l'après-COVID-19 baptisé « NextGenerationEU » (plan de relance européen). Il reste à observer comment ces nouvelles mesures influenceront à l'avenir les aspects sociaux voire la politique étrangère de chaque pays.

(b) La reconstruction de l'ordre économique

L'économie mondiale, qui a été fortement impactée par la COVID-19, a montré des signes de reprise, passant d'une croissance négative à -3,1 % en 2020 à une prévision de croissance positive à +5,9 % en 2021 (chiffres publiés par le FMI). Toutefois, la situation reste incertaine, avec notamment une reprise qui varie entre les pays et les territoires, du fait d'éléments imprévisibles comme les inquiétudes autour des nouvelles souches mutantes.

Les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement qui sont apparues sous l'effet de la COVID-19 sont non seulement la cause principale du retard de la reprise économique, mais elles encouragent également les

mesures de restriction aux échanges prise de manière unilatérale par des pays qui privilégient la disponibilité assurée des biens essentiels sur le marché national.

Si l'émergence de nouveaux marchés de croissance que sont le secteur du numérique et ceux en rapport avec la lutte contre le changement climatique, véritable moteur de la croissance mondiale, constitue un espoir pour l'économie mondiale, elle révèle aussi les défis qu'il nous faudra relever. Dans le secteur du numérique, il est impératif d'élaborer des règles internationales pour assurer la « libre circulation des données en toute confiance (DFFT) » ainsi que des mesures de cybersécurité en matière de gestion des risques, afin d'exploiter pleinement ce potentiel. En outre, alors que les pays font évoluer leurs politiques publiques pour faire de la transition vers une société décarbonée une nouvelle opportunité économique, on voit aussi surgir des problématiques comme la sécurité d'approvisionnement des ressources énergétiques et minérales essentielles.

2

Perspectives de la diplomatie japonaise

Alors que la communauté internationale doit faire face à des mutations et des défis historiques, le Japon doit promouvoir une diplomatie lui permettant d'atteindre ses propres objectifs en coopération avec les autres pays et territoires.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon a toujours suivi la voie d'une nation pacifiste, contribuant à la paix et à la stabilité en Asie-Pacifique comme dans le reste du monde. Le Japon a fourni aux pays en développement une aide publique au développement fondée sur le principe de la sécurité humaine et s'est attaqué aux problèmes mondiaux, notamment la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) **(Note 2)**, en initiant l'élaboration de règles internationales et en soutenant le renforcement des capacités des pays en développement. Le Japon a également contribué au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, ainsi qu'aux efforts internationaux en faveur de la

Note 1 Biais de confirmation : tendance, lors de la vérification d'une hypothèse, à rechercher en priorité, parmi une grande quantité d'informations, les informations qui confirment cette hypothèse et à dévaloriser ou ignorer les informations qui la remettent en cause (source : dictionnaire du japonais courant).

Note 2 SDGs: Sustainable Development Goals

consolidation de la paix. La « confiance » internationale que le Japon a gagné par ses efforts constitue le fondement de la diplomatie japonaise d'aujourd'hui.

L'actuelle agression russe contre l'Ukraine menace les fondements mêmes de l'ordre mondial que la communauté internationale a construit au prix d'un travail de longue haleine et de nombreux sacrifices. Selon l'évolution de la situation, le Japon comme le monde entier pourraient être confrontés à la plus grande crise de l'après-guerre. On ne peut donc tolérer de telles actions unilatérales pour changer le statu quo par la force, et ce dans quelque région que ce soit. Les choix et les actions du Japon et du reste de la communauté internationale détermineront les tendances futures pour l'ordre international.

Dans sa politique fondamentale, le Gouvernement KISHIDA a déclaré que, sur la base de cette « confiance », le Japon déploierait une politique diplomatique et sécuritaire avec la détermination de (i) sauvegarder les valeurs universelles que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'État de droit, (ii) de préserver l'espace terrestre, maritime et aérien du Japon ainsi que la vie et les biens de ses habitants, (iii) de contribuer au bien de l'humanité et d'occuper un rôle de premier plan au sein de la communauté internationale en relevant les défis globaux tels que le désarmement nucléaire et la non-prolifération nucléaires ou le changement climatique. Par cette « triple résolution », le Japon inaugurerait de nouvelles frontières diplomatiques en montrant un haut degré de réactivité et un engagement constant et indéfectible dans un contexte international de plus en plus tendu et complexe. Le Japon renforcera sa cohésion avec les partenaires partageant les mêmes valeurs universelles et jouera un rôle de premier plan dans les initiatives internationales pour lutter contre les tentatives de changement unilatéral du statu quo par la force.

(1) Réagir à un environnement sécuritaire de plus en plus tendu

L'alliance nippo-américaine constitue l'axe central de la diplomatie et de la sécurité nationale japonaises, et joue un rôle important dans le maintien de la paix et de la prospérité au niveau régional et international.

Alors que l'environnement sécuritaire régional devient de plus en plus tendu et incertain, l'alliance nippo-américaine est devenue plus importante que jamais.

Depuis l'investiture de l'administration BIDEN en janvier jusqu'à la fin février 2022, le Japon et les États-Unis ont organisé huit rencontres au sommet (dont trois entretiens téléphoniques et une visioconférence), quinze réunions des ministres des Affaires étrangères (dont neuf entretiens téléphoniques) et deux réunions « 2+2 » (dont une au format virtuel). Les échanges politiques de haut niveau se poursuivent donc à une fréquence régulière et l'alliance nippo-américaine est plus solide que jamais. Parallèlement à un renforcement supplémentaire des capacités de dissuasion et de réaction de l'alliance nippo-américaine, le Japon développera une coopération et une collaboration étroites avec les États-Unis, sur la base des solides relations de confiance entre les deux pays, sur des questions telles que le maintien de la paix et de la sécurité du Japon, la réalisation d'un « Indopacifique libre et ouvert ^(Note 3) » ou encore la lutte contre la COVID-19 et le changement climatique.

Dans ce contexte, concernant le redéploiement des forces armées américaines stationnées au Japon, à commencer par la relocalisation de la base aérienne de Futenma sur le site de Henoko, le Japon et les États-Unis maintiendront à l'avenir une collaboration étroite pour réduire la charge imposée aux communautés locales, notamment à Okinawa, tout en préservant les capacités de dissuasion des forces américaines au Japon.

Afin de faire face à un environnement sécuritaire tendu autour du Japon, il devra également renforcer de manière drastique ses propres capacités de défense. Il est donc important de réviser la Stratégie de sécurité nationale, les Lignes directrices du programme de défense nationale et le Programme de défense à moyen terme.

(2) La promotion d'un « Indopacifique libre et ouvert »

Représentant plus de la moitié de la population mondiale, l'espace indopacifique constitue le cœur de l'activité mondiale, tout en étant le théâtre de

Note 3 FOIP: Free and Open Indo-Pacific

complexes rivalités de « puissances » entre les différents pays, ainsi que de brusques modifications dans les rapports de force. Il est important de réaliser dans cette région un ordre libre, ouvert et fondé sur l'État de droit et d'assurer la paix et la prospérité à l'échelle régionale comme internationale.

Dans cette perspective, le Japon soutient de manière stratégique les initiatives destinées à réaliser un « Indopacifique libre et ouvert » fondé sur l'État de droit, en partenariat avec les pays partageant la mêmes positions. Cette vision, qui est désormais partagée notamment par les États-Unis, l'Australie, l'Inde, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'UE et les nations européennes, bénéficie également au sein de la communauté internationale d'un large soutien avec le développement de nombreuses consultations et coopérations. En Prévision de l'ère post-COVID-19, la signification et l'importance de cette vision ne cessent de se renforcer et le Japon saisira l'occasion fournie par les différentes rencontres bilatérales et multilatérales, y compris les celles du QUAD (Australie, États-Unis, Japon et Inde), pour promouvoir davantage les initiatives visant à la concrétiser.

(3) Les relations avec les pays voisins et autres pays

La paix et la prospérité du Japon passent impérativement par l'établissement de relations stables avec ses voisins.

<La Chine>

Il existe plusieurs sujets de préoccupation en suspens entre le Japon et la Chine, deux pays voisins. Toute tentative unilatérale de modifier le statu quo en mer de Chine orientale, y compris dans les eaux autour des îles Senkaku, est absolument inacceptable, et le Japon adoptera une approche sereine et déterminée de la situation.

Dans le même temps, les relations sino-japonaises sont importantes non seulement pour les deux pays, mais également pour la paix et la prospérité de la région et de la communauté internationale. Il est important de construire des « relations sino-japonaises constructives et stables » à travers les efforts des deux pays pour une coopération sur diverses questions communes, tandis que le Japon continue d'insister sur

ce sur quoi il faut insister et d'exhorter la Chine à agir de manière responsable.

<La Corée du Sud>

La Corée du Sud est une voisine importante du Japon, et une coopération bilatérale (Japon - Corée du Sud) voire trilatérale (Japon - États-Unis - Corée du Sud) est essentielle à la stabilité de la région, notamment concernant la question de la Corée du Nord. Les relations entre le Japon et la Corée du Sud sont extrêmement tendues notamment du fait de la question des anciens travailleurs civils originaires de la péninsule coréenne et de la question des femmes de réconfort, mais cette situation ne peut pas rester en l'état. Le respect des promesses entre pays est le fondement des relations entre États. Afin de rétablir des relations saines entre le Japon et la Corée du Sud, le gouvernement japonais demandera instamment au gouvernement sud-coréen de prendre les mesures appropriées sur la base de la position constante du Japon. En outre, au regard des faits historiques et du droit international, Takeshima fait indubitablement partie intégrante du territoire japonais, et le Japon répondra avec détermination sur la base de cette position fondamentale.

<La Russie>

L'agression de l'Ukraine par la Russie en février 2022 remet en cause le principe fondamental de la communauté internationale selon lequel aucun changement unilatéral du statu quo par la force n'est acceptable, et menace l'ordre mondial de l'après-guerre froide. Le Japon, pour sa part, s'unira à la communauté internationale, y compris au G7, pour exiger que la Russie retire ses troupes et cesse toute violation du droit international, et pour signifier, par la mise en œuvre de sanctions en coordination avec d'autres pays, que les actions de la Russie se paieront au prix fort.

La question des Territoires du Nord est la plus grande problématique des relations entre le Japon et la Russie. Plus de 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question n'est toujours pas résolue. Le gouvernement japonais entend ne rien changer à la position du Japon sur la question des Territoires du Nord et à son intention de répondre aux souhaits des anciens résidents âgés des îles. Toutefois, dans

les circonstances actuelles de l'agression de l'Ukraine par la Russie, ce n'est pas le moment pour le Japon de parler des perspectives de négociation du traité de paix. Tout d'abord, le Japon demande instamment à la Russie de prendre au sérieux la condamnation de la communauté internationale, de retirer immédiatement ses troupes et de respecter le droit international.

<Les réponses aux diverses problématiques liées à la Corée du Nord>

En ce qui concerne les relations entre le Japon et la Corée du Nord, en vertu de la Déclaration de Pyongyang, le Japon cherche à résoudre de manière globale les questions restées en suspens telles qu'enlèvements, programme nucléaire et missiles balistiques, solder l'héritage historique malheureux et normaliser les relations diplomatiques. Le Japon continuera de collaborer étroitement avec les États-Unis et la Corée du Sud ainsi que le reste de la communauté internationale afin de procéder à la stricte application des résolutions afférentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de réaliser la dénucléarisation totale de la Corée du Nord.

En outre, les enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord constituent un grave problème touchant à la souveraineté du Japon, à l'existence et à la sécurité de ses ressortissants, de même qu'un enjeu commun à l'ensemble de la communauté internationale, ces enlèvements constituant une violation des droits de l'Homme fondamentaux. Le Japon a fait de la résolution de la question des enlèvements sa priorité absolue et il continuera d'œuvrer étroitement avec les États-Unis et les autres pays concernés pour y parvenir. Il fera également tout son possible pour que toutes les personnes enlevées puissent rentrer le plus tôt possible au Japon.

(4) Les défis de la diplomatie régionale

Le renforcement des relations avec l'ASEAN, qui est située au cœur de la région indopacifique et constitue la clé de voûte pour la réalisation d'un « espace Indopacifique libre et ouvert », est important pour la stabilité et la prospérité de la région dans son ensemble. En 2023, l'année du 50e anniversaire de l'amitié et de la coopération entre le Japon et l'ASEAN, le Japon encouragera une coopération concrète qui

contribue à la réalisation d'un « espace Indopacifique libre et ouvert » et des « Perspectives de l'ASEAN pour l'Indopacifique (Note2) », qui partagent des principes essentiels, afin de hisser les relations ASEAN-Japon à de nouveaux sommets. En ce qui concerne la situation au Myanmar, le Japon œuvrera également pour trouver des solutions et débloquer la situation en coopération avec la communauté internationale.

S'agissant de l'Asie du Sud-Ouest, 2022 sera l'année des échanges entre le Japon et l'Asie du Sud-Ouest. Au cours de cette année charnière, le Japon approfondira encore les échanges avec les pays d'Asie du Sud-Ouest, qui sont des partenaires importants dans la réalisation d'un « espace Indopacifique libre et ouvert », par le biais de visites de dignitaires et de divers événements des secteurs public et privé.

Les relations interétatiques au Moyen-Orient ont considérablement changé ces dernières années, et la paix et la stabilité dans la région sont devenues de plus en plus importantes pour la paix et la prospérité de la communauté internationale. En outre, le Japon dépend du Moyen-Orient pour environ 90 % de ses importations de pétrole brut, et il est extrêmement important de garantir la stabilité dans cette région, qui détient les principales ressources énergétiques mondiales, et d'assurer la sécurité de la navigation. Le Japon continuera de contribuer par divers efforts diplomatiques à réduire les tensions et à stabiliser la situation dans la région du Moyen-Orient en tirant parti de sa solide alliance avec les États-Unis et de ses relations amicales traditionnelles avec les pays du Moyen-Orient. En ce qui concerne également la situation en Afghanistan, le gouvernement japonais poursuivra ses efforts pour stabiliser l'Afghanistan et les pays voisins par le biais de l'aide humanitaire et de pressions sur les talibans, en étroite coopération avec les pays concernés.

Tandis que l'Afrique a connu une croissance remarquable ces dernières années, elle a également été confrontée à de nombreux défis. Au fil du temps, le Japon contribue au développement de l'Afrique par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), qui a plus d'un quart de siècle d'existence. Compte tenu des impacts profonds de la COVID-19 sur les sociétés et les économies africaines, la coopération internationale est aujourd'hui plus importante que jamais. À travers

la huitième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), dont la tenue est prévue en 2022, le Japon encouragera fortement le développement mené par elle-même de l'Afrique tracera la voie du développement africain dans la perspective de l'ère post-COVID-19.

Le Japon partage des valeurs universelles avec les pays d'Amérique latine, qui sont des partenaires très présents sur la scène internationale. Le Japon coopérera avec ces pays pour maintenir et renforcer l'ordre international libre et ouvert. Compte tenu de l'importance économique de ces pays, notamment de leurs abondantes ressources minérales et alimentaires, le Japon œuvrera pour renforcer les relations dans un large éventail de domaines, en coopérant avec la communauté Nikkei, les descendants d'émigrants japonais.

En outre, alors que l'année 2022 marque le 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays d'Asie centrale et du Caucase, qui aspirent à un développement libre, ouvert et durable, le Japon renforcera encore ses relations avec chacun d'entre eux en tant que partenaire dans le maintien et le renforcement de l'ordre international fondé sur des règles.

(5) Le développement d'un ordre économique libre et équitable

Alors que la COVID-19 continue de provoquer la stagnation et l'incertitude dans l'économie mondiale, celle-ci est confrontée à des défis dans des domaines qui transcendent l'économie et la sécurité, y compris l'expansion accrue du protectionnisme, ainsi que l'émergence de technologies civiles innovantes qui pourraient être converties à des fins militaires, et l'augmentation des actes visant à exploiter les dépendances économiques en vue de garantir leurs propres intérêts stratégiques, etc. Dans ce contexte, le Japon, en tant que porte-drapeau du libre-échange, continue de guider les efforts internationaux visant à étendre l'ordre économique libre et équitable. Dans le même temps, de manière à compléter ces efforts, l'ensemble du gouvernement japonais travaille sur diverses questions économiques et de sécurité. Le Japon contribuera à renforcer de manière proactive, sur la base du droit international, la coopération avec

les alliés et les pays partageant les mêmes idées et à façonner des normes pour relever les nouveaux défis.

Le Japon œuvre en faveur du maintien et du renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles en réponse aux tendances protectionnistes dans le monde. S'agissant de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), avec la demande officielle d'adhésion déposée par la Chine, Taïwan et l'Équateur dans les pas de celle du Royaume-Uni, il est plus important que jamais de maintenir des normes élevées. Le Japon œuvrera également pour garantir la mise en œuvre intégrale de l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP), qui est entré en vigueur en janvier 2022. En outre, le Japon jouera un rôle central dans la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pierre angulaire du système commercial multilatéral, et renforcera les initiatives au sein de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Japon continuera également d'œuvrer activement pour garantir la stabilité de l'approvisionnement des ressources énergétiques et minérales et soutenir l'expansion à l'étranger des entreprises japonaises. En ce qui concerne les restrictions des importations de produits alimentaires japonais, de nombreux pays et régions ont pris des mesures visant à assouplir ou supprimer les barrières commerciales en place, et les États-Unis ont levé toutes les restrictions en septembre. L'ensemble du gouvernement japonais travaillera de concert pour parvenir à une suppression totale de ces restrictions dans tous les pays et régions du monde dès que possible. En outre, le gouvernement poursuivra son engagement et ses efforts pour assurer la réussite de l'Expo 2025 Osaka, Kansai, Japon.

Dans l'ère post-COVID-19, la réalisation d'une « libre circulation des données dans la confiance (DFFT) » est cruciale pour l'utilisation du secteur numérique dont l'importance ne cesse de croître. Le Japon continuera de jouer un rôle central dans l'élaboration des règles internationales, y compris dans les négociations sur des aspects du commerce électronique au sein de l'OMC, en coopération avec les pays concernés et l'OCDE. En outre, face aux menaces croissantes dans le cyberspace, le Japon œuvrera en faveur de la promotion de mesures

efficaces contre la cybercriminalité et du renforcement de l'État de droit dans le cyberspace.

En ce qui concerne également le secteur spatial, le Japon encouragera l'élaboration de règles internationales et la coopération internationale pour garantir une utilisation durable et stable de l'espace, en coopération avec les États-Unis et les pays partageant les mêmes idées.

(6) Les mesures prises face aux défis globaux

Les défis globaux (santé internationale, environnement et changement climatique, désarmement et non-prolifération, droits de l'Homme, consolidation de la paix, déchets plastiques marins, conservation de la biodiversité, réfugiés et personnes déplacées, terrorisme, égalité des genres, etc.) ne peuvent être résolus par un seul pays, mais nécessitent une réponse concertée de l'ensemble de la communauté internationale. Le Japon respecte la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'État de droit comme des valeurs universelles de la communauté internationale, et continuera d'y contribuer sur la scène internationale, en vertu du principe de la « sécurité humaine », afin de réaliser une société qui tienne compte des individus les plus fragiles et où chacun puisse exprimer son plein potentiel. En outre, le Japon accélérera les initiatives visant à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et à réaliser un « espace Indopacifique libre et ouvert ». Dans ce cadre, le Japon encourage la mise en œuvre des « Principes du G20 pour l'investissement dans les infrastructures de qualité ».

<La santé internationale>

Le domaine de la santé occupe une place très importante dans la réalisation de la sécurité humaine en « protégeant » les individus et en favorisant l'« épanouissement de leurs potentiels ». Le Japon a assuré la promotion de la couverture sanitaire universelle (CSU) avec l'idée de « ne laisser personne de côté en matière de santé ». En décembre, le Japon a accueilli le Sommet sur la Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, qui a permis d'orienter les efforts futurs de la communauté internationale pour améliorer la nutrition. Le Japon continuera d'œuvrer en faveur de l'accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements, y compris dans les pays en développement,

afin d'endiguer la pandémie de COVID-19, tout en renforçant la préparation et la riposte internationales aux futures pandémies, et en contribuant à la réalisation d'une couverture sanitaire universelle plus résiliente, plus équitable et plus durable.

<Le changement climatique>

La lutte contre le changement climatique devient de plus en plus importante en tant que moteur de la reprise à la suite de la crise de la COVID-19 et de la création d'une nouvelle ère de développement. Le Premier ministre Kishida a participé à la 26e Conférence des parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue au Royaume-Uni à partir du 31 octobre. À cette occasion, il a qualifié la période allant jusqu'à 2030 de « décennie déterminante » et a appelé toutes les parties à prendre des mesures ambitieuses en matière de changement climatique. Sur la base des résultats des négociations de la COP26, le Japon continuera de promouvoir avec force les initiatives visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et de jouer un rôle de premier plan au sein de la communauté internationale pour la réalisation d'une société décarbonée à travers la mise en œuvre régulière de l'Accord de Paris.

< Le désarmement et la non-prolifération >

Étant le seul pays à avoir connu des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon a la responsabilité de diriger les efforts de la communauté internationale pour la réalisation d'un monde sans armes nucléaires. Le Japon fait l'effort de jeter des ponts entre des pays ayant des positions différentes, et a pris une série d'initiatives pratiques et pragmatiques qui tiennent compte également de la sécurité du Japon. Le Japon attache une grande importance au maintien et au renforcement du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires. Le Japon contribuera activement aux discussions internationales afin que la 10e Conférence d'examen du TNP, produise des résultats significatifs. En outre, le Japon concentre ses efforts sur les politiques de non-prolifération notamment en maintenant et en renforçant les régimes et les règlements internationaux de non-prolifération, en mettant en œuvre de façon

adéquate les mesures de non-prolifération au Japon, et en soutenant la coopération étroite et le renforcement des capacités avec les autres pays.

<Les droits de l'Homme>

La situation des droits de l'Homme dans de nombreuses régions du monde suscite une inquiétude grandissante au niveau international. La protection et la promotion des droits de l'Homme sont la pierre angulaire de la paix et de la stabilité au sein de la communauté internationale, et la défense des droits de l'Homme en tant que valeur universelle est la responsabilité fondamentale de tous les États, quel que soit leur mode de réalisation ou leur système politique. Le Japon s'élève fermement contre les graves violations des droits de l'Homme, et, dans le même temps, encourage cette initiative des pays qui font des efforts, par le dialogue et la coopération. Le Japon promouvra sa propre diplomatie des droits de l'Homme tout en mettant à profit ses nombreuses contributions dans ce domaine et en tenant compte de la situation internationale actuelle.

<Le renforcement de la coopération avec les Nations unies et les organisations internationales et la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies>

Le Japon a joué un rôle majeur dans le maintien de la paix et de la sécurité au sein de la communauté internationale par sa contribution à travers les opérations de maintien de la paix des Nations unies (Casques bleus) et en siégeant 11 fois au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent, soit le pays ayant siégé le plus grand nombre de fois en tant que membre non permanent. Aujourd'hui, plus de 75 ans après leur création, il est urgent de rendre les Nations unies, y compris le Conseil de sécurité, mieux adaptées, plus efficaces et efficientes pour le 21e siècle, et le Japon s'efforcera d'engager des négociations concrètes pour réaliser la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies. En particulier, la situation de l'agression de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a montré que le Conseil de sécurité des Nations unies ne peut pas remplir de manière adéquate les fonctions requises par la communauté internationale aujourd'hui. En outre, le Japon cherche à remporter l'élection des États membres non

permanents au Conseil de sécurité des Nations unies en 2022. De plus, en vue de répondre à différentes problématiques dont se saisissent les organisations internationales telles que les Nations unies, outre les contributions politiques, les contributions sous forme de cotisations et de subventions, le Japon apporte une contribution humaine au sens large, et s'efforce d'augmenter le nombre des membres de personnel japonais et de favoriser leur promotion aux postes de cadre.

(7) Le renforcement de la diplomatie globale

Afin d'exercer une diplomatie réactive, équilibrée et stable dans les domaines clés décrits ci-dessus, il est également important de renforcer le système de mise en œuvre de la diplomatie, y compris la structure des ressources humaines, l'infrastructure financière, et la promotion de la transformation numérique (DX). En outre, alors que l'impact de la COVID-19 se poursuit, le Japon continuera de déployer tous les efforts nécessaires pour assurer les mesures de contrôle aux frontières et la sécurité des ressortissants japonais résidant à l'étranger. Dans le même temps, le Japon développera vigoureusement une communication externe stratégique afin d'obtenir la compréhension et le soutien de la communauté internationale s'agissant de ses politiques, initiatives et positions, et s'efforcera d'encourager la japonophilie, de consolider le cercle personnes ayant une grande affinité ou une grande connaissance du Japon, et de renforcer la coopération avec la communauté Nikkei.

Sur le chemin de la TICAD 8

- La diplomatie africaine du Japon à travers le processus de la TICAD jusqu'à aujourd'hui -

L'année 2023 marquera le 30e anniversaire du lancement par le Japon de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) en 1993 ^(Note 1). À l'approche de la huitième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), prévue en 2022, nous revenons sur l'évolution de la TICAD jusqu'à aujourd'hui.

La TICAD est une conférence internationale initiée par le Japon en 1993 dans le but de raviver l'intérêt pour l'Afrique et défendre l'importance d'apporter une aide à l'Afrique dans un contexte de désintérêt de la communauté internationale à l'égard du soutien à l'Afrique après la fin de la guerre froide. Cette conférence faisait figure d'initiative pionnière au sein de la communauté internationale en tant que forum sur le développement de l'Afrique. La première édition a souligné l'importance de faire valoir les enseignements tirés de la belle réussite du développement économique de l'Asie et de les appliquer au développement de l'Afrique.

La TICAD II (deuxième édition) s'est tenue en 1998 sur le thème « Réduction de la pauvreté et intégration de l'Afrique à l'économie mondiale ». En outre, cette édition a permis d'annoncer clairement les principes fondamentaux de la TICAD, à savoir l'« appropriation » par elle-même de l'Afrique et le « partenariat » au sein de la communauté internationale. Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon s'est lui-même développé avec le soutien de la communauté internationale tout en conservant son autonomie, et ces principes reflètent l'application de l'expérience japonaise d'après-guerre au développement de l'Afrique. Aujourd'hui, ils sont largement partagés au sein de la communauté internationale et s'enracinent au sein des pays africains.

La TICAD III (troisième édition) s'est tenue en 2003 dans un climat d'appropriation croissante des pays africains pour la promotion du développement, avec notamment l'adoption du « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) » en 2001 et la naissance de l'Union africaine (UA) en 2002. Reconnaisant que « le monde du 21e siècle ne connaîtra la stabilité et la prospérité que si les problèmes de l'Afrique sont résolus », le Japon a tenu des discussions visant à mobiliser la sagesse et l'expérience de la communauté internationale en faveur de l'Afrique.

La TICAD IV (quatrième édition) s'est tenue en 2008 sur le thème « Vers une Afrique qui gagne : un continent d'espoir et d'opportunités ». Les discussions lors de cette conférence se sont focalisées sur les questions prioritaires que sont l'accélération de la croissance économique, l'établissement de la sécurité humaine et la résolution des problèmes liés à l'environnement et au changement climatique. Le Japon a annoncé qu'il doublerait son APD et ses investissements privés en Afrique, et a réaffirmé l'importance du mécanisme de suivi, qui demeure l'une des caractéristiques de la TICAD à ce jour.

La TICAD V (cinquième édition) s'est tenue en 2013 sur le thème « Main dans la main avec une Afrique plus dynamique » et a mis l'accent à travers les discussions sur la stimulation de la croissance économique de l'Afrique. En outre, compte tenu de l'importance de la formation des ressources humaines dans l'industrie en Afrique, l'initiative ABE ^(Note 2) a été lancée à l'occasion de cette édition.

La TICAD VI (sixième édition) s'est tenue au Kenya en 2016 pour la première fois en Afrique. Lors de cette conférence, le Japon a annoncé qu'il investirait dans l'avenir de l'Afrique en déployant des efforts tels que le développement d'infrastructures de qualité à hauteur de 30 milliards USD entre les secteurs public et privé combinés, la promotion de systèmes de santé résilients et la mise en place des fondements pour la paix et la stabilité.

La TICAD 7 s'est tenue en 2019 sur le thème « Faire progresser le développement de l'Afrique à travers les personnes, la technologie et l'innovation », et les discussions étaient organisées sur la base



TICAD IV (le 28 mai 2008, Yokohama)



Photo de groupe de la TICAD 7 (le 28 août 2019, Tokyo, Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

des trois piliers que sont l'économie, la société, ainsi que la paix et la stabilité. La promotion des entreprises a notamment été placée au centre des discussions, et cette édition a été l'occasion d'affirmer l'importance d'injecter plus d'investissements privés en Afrique que jamais auparavant. Le nombre d'entreprises japonaises s'implantant sur le marché africain a presque doublé au cours de la dernière décennie, passant de 520 à 910 entreprises.

Depuis le lancement de la TICAD, le Japon s'est efforcé de stimuler l'intérêt de la communauté internationale pour le développement de l'Afrique. Aujourd'hui, le potentiel de l'Afrique en tant que « dernière frontière du 21e siècle » suscite une attention sans précédent de la part de la communauté internationale. Il est également important pour le Japon d'approfondir sa coopération avec l'Afrique par le biais de la TICAD.

Alors que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les divers défis de développement auxquels l'Afrique est confrontée, par le biais de la TICAD 8, le Japon entend donner une forte impulsion au développement mené par l'Afrique et fixer le cap du développement africain dans la perspective de l'ère post-COVID.

(Note 1) : TICAD : Tokyo International Conference on African Development

(Note 2) : Initiative ABE (African Business Education Initiative for Youth ou Initiative d'éducation dans le secteur des affaires en faveur des jeunes) : programme d'accueil de jeunes hommes et femmes africains au Japon, qui leur offre l'opportunité d'obtenir un diplôme de Master dans une université japonaise et de faire un stage en entreprise. Elle joue un rôle important en tant que pont entre le Japon et l'Afrique.